

Ville Nature & Histoire

Allennes

Les Marais

Infos

Mensuel d'information



allennes.fr [ville-allennes-les-marais](https://www.facebook.com/ville-allennes-les-marais)



MAI 2026

EDITO

SOMMAIRE

PAGE 1

-Edito

PAGE 2

-Calendrier des événements

PAGE 3

-Accueil de loisirs d'été

-Atelier mémoire

-Police Municipale

PAGE 4

-Réseau médiathèques de la Haute Deûle

-Expression politique

Le mois de mai s'ouvre comme une invitation à profiter des premiers beaux jours. Ce printemps est aussi synonyme de dynamisme et de convivialité à Allennes. Plusieurs rendez-vous viendront ponctuer ces prochaines semaines, autant d'occasions de se retrouver, de partager et de faire vivre notre village.

L'opération « Allennes propre » aura lancé le tempo dès la fin avril : un moment citoyen et fédérateur pour prendre soin ensemble de notre cadre de vie auquel vous avez été nombreux à participer.

Le mois de mai débutera par un temps solennel avec la remise des médailles du travail, l'occasion d'honorer celles et ceux dont l'engagement professionnel mérite d'être salué.

S'en suivra un moment chaleureux dédié aux familles avec la Fête des parents ayant accueilli une naissance en 2025.

À travers ces manifestations, c'est tout l'esprit d'Allennes qui s'exprime : un village vivant, solidaire et attaché aux valeurs de partage.

Très beau mois de mai à toutes et à tous.

Le Maire, Carine VANDAELE



La mairie est ouverte au public du
lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 15h30 à 17h30.

Le samedi de 9h à 12h.

Contact téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le Samedi de 8h30 à 12h
03.20.62.92.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de
10h à 12h et de 15h30 à 17h00

Le samedi de 9h à 11h

**Attention : l'activité colis reste
suspendue**

HOMMAGE

Danièle Sicot-Coulon, figure historique des JO et championne française, s'est éteinte le 3 mars à l'âge de 90 ans, dans le Cantal.

Danièle Sicot-Coulon restera dans nos mémoires comme une figure emblématique du sport français et de l'esprit olympique. Par son engagement, son talent et son parcours exceptionnel, elle a marqué durablement la gymnastique et inspiré des générations.

Le fait que notre salle de gymnastique porte aujourd'hui son nom témoigne de l'empreinte qu'elle laisse dans notre commune et bien au-delà. C'est avec respect et gratitude que nous saluons sa mémoire.

Nos pensées accompagnent ses proches.



Calendrier des Evènements

RAPPEL

VENDREDI 1^{ER} MAI à 11h

Réception des médaillés d'honneur du travail

SALLE DES MARIAGES EN MAIRIE



JEUDI 8 MAI à 11h30

81^{ème} Anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945

Rassemblement Place du 8 mai à 11h15
pour un départ du défilé.

Commémoration et dépôt de gerbe au cimetière.

MARDI 27 MAI à 18h

Journée Nationale de la Résistance

Commémoration et dépôt de gerbe
à la **Stèle du régiment du 14^{ème} Zouaves**

RAPPEL

**RECEPTION
« FÊTE DES PARENTS »**

Dans le cadre de la **Fête des parents**, la Municipalité mettra à l'honneur les parents des bébés nés en 2025 le **MARDI 5 MAI** à 18h30, **SALLE DES MARIAGES EN MAIRIE**.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES SERVICES COMMUNAUX, ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES AINSI QUE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Nous vous informons que les services municipaux (administratifs, techniques, garderies, restaurant scolaire) ainsi que l'Agence Postale seront **exceptionnellement fermés le VENDREDI 15 MAI**.

Les services administratifs de la mairie et l'Agence Postale Communale seront également fermés le **SAMEDI 16 MAI au matin**. Une permanence état-civil pour les déclarations de décès sera mise en place (jours et heures affichés en mairie).

Nous vous remercions de votre compréhension.

LA ROUTE DU LOUVRE



DIMANCHE 10 MAI 2026



MARATHON
5 - 10 KM
RANDONNÉES

ORGANISÉE PAR



La Compagnie des Artistes **ALM**

EXPOSITION ARTISTIQUE

Le Vendredi 29 Mai 2026
After Work dès 18h30
La Distillerie - 8 rue sonneville à Allennes les marais

La Compagnie des Artistes **ALM**

Festival de Théâtre ALM

12, 13 et 14 Juin 2026

Vendredi 12 Juin 2026 à 20h
Allennes les Marais - Salle Les Leptreux

Samedi 13 Juin 2026 à 20h
Allennes les Marais - Salle Les Leptreux

Dimanche 14 Juin 2026 à 15h30
Allennes les Marais - Salle Les Leptreux

Dimanche 14 Juin 2026 à 20h
Allennes les Marais - Salle Les Leptreux

Infos & Réservations =>



ACCUEILS DE LOISIRS POUR MINEURS JUILLET - AOÛT

pour les enfants âgés de plus de 3 ans

MATERNEL (Enfants scolarisés) De 3 à 5 ans
PRIMAIRE de 6 à 10 ans
Du **6 au 24 juillet** et du **3 au 21 août**

Les inscriptions s'effectueront impérativement sur le « portail famille » du **18 mai au 31 mai inclus**.
ATTENTION : PLACES LIMITEES

PRE-ADOLESCENTS de 11 et 12 ans

-Du **6 au 10 juillet**
(Limité à **24 inscriptions sur le portail famille**)
Attention : tarification spécifique liée à l'activité du séjour sportif OLHAIN.
-Du **13 au 24 juillet (sur Allennes)**
(Attention : **s'inscrire sur le portail famille**)

-Pour les **familles déjà inscrites** sur le portail, il suffira d'aller réserver la ou les semaine(s) souhaitées. **Les parents souhaitant ajouter un enfant sur le portail, doivent se rendre en mairie retirer une « fiche inscription enfant ».**
-Pour les **familles non inscrites** sur le « Portail famille », il est obligatoire de passer en mairie retirer un dossier d'inscription, le plus rapidement possible, et ce avant l'ouverture des inscriptions sur le portail.

ADOLESCENTS de 13 à 17 ans

-Du **6 au 10 juillet (sur Allennes, pour les membres du local jeunes)**
-Du **13 au 23 juillet (séjour au Lac du Der en Champagne) limité à 20 inscriptions**
(Attention : **dossiers d'inscription distribués lors de la réunion de présentation en mairie le vendredi 22 mai à 18h30.**)

Les réservations au restaurant scolaire et à la garderie se font comme pendant les périodes de classe par le biais du « Portail famille ».

Les réservations des accueils de loisirs ainsi que la facturation se font à la semaine.



ATELIER MEMOIRE

Les prochaines séances **ATELIER MÉMOIRE** auront lieu les **mardis 5 mai et 26 mai de 14h15 à 16h à la salle « COLUCHE ».**

POLICE MUNICIPALE

Nos amies les bêtes... et les règles à ne pas oublier !

Dans notre belle commune, les animaux sont les bienvenus... à condition qu'ils respectent, eux aussi (avec un petit coup de patte de leurs humains), quelques règles de savoir-vivre.

Les chiens, on les adore, mais même le plus gentil des toutous doit être **tenu en laisse sur la voie publique**, même Médor qui "n'a jamais fait de mal à personne".

Au cours de leur promenade, nos chers compagnons à quatre pattes, laissent parfois des souvenirs derrière eux. Bonne nouvelle il existe une solution révolutionnaire, **le sac à déjection**. Pensez à ramasser, **même dans les espaces verts**, les chaussures des petits et des grands vous remercieront.

Quant à nos amis équidés, ils peuvent eux aussi profiter de gambader sur la commune, à la condition de ne pas emprunter les espaces verts, mais les chemins et les chaussées.

Leurs passages doivent rester... propres. Merci aux cavaliers de veiller à laisser les lieux aussi élégants que leurs montures.

Pensez également à faire tatouer ou mettre une puce à vos compagnons à quatre pattes.

Nos poilus innocents n'ont pas à se trouver derrière les barreaux, mais plutôt dans un foyer chaleureux, recevant l'amour de leurs propriétaires.

En résumé

Avoir un animal, c'est du bonheur... mais aussi des responsabilités.

Avec quelques gestes simples, chacun peut contribuer à une commune propre, agréable et conviviale.

Merci à tous pour votre coopération... et caressez vos compagnons pour nous !



Réseau des

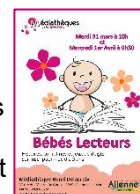


MEDIATHEQUE Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais (03.20.97.66.51)

Horaires d'ouverture : lundi 16h/19h30 – mercredi 10h/12h et 14h/18h – vendredi 16h/18h

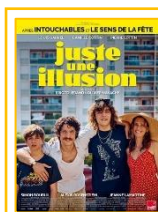
- **Heure du conte** : Mercredi 20 mai à 10h30 - Donnons rendez-vous au soleil pour écouter de belles histoires dans le jardin à l'ombre - dès 3 ans.

- **Bébés lecteurs** : Histoires, comptines et jeux de doigts pour les petits de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent assistant maternel - **Mardi 19 mai à 10h et mercredi 20 mai à 9h30 - Sur inscription**



MEDIATHEQUE François Mitterrand à Annoeullin (Tél : 03.20.16.15.90)

Horaires d'ouverture : Mardi 10h-12h et 15h-18h/ Mercredi 10h-12h et 14h-18h30/Jendredi 15h-18h/ Samedi 10h-12h et 14h-17h

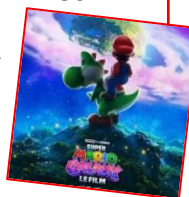


MARDI 19 MAI – 20h30

Juste une illusion
(Durée : 1h56)

MERCREDI 20 MAI – 14h30

**Super Mario Galaxy
Le Film**
(Durée : 1h39)
A partir de 6 ans



VENDREDI 29 MAI – 20h30

Ceux qui comptent
(Durée : 1h38)



GRUPE « AVEC VOUS POUR ALLENES »

Le Conseil municipal du 9 avril s'est opposé au projet de fermeture d'une classe à l'école primaire Le Petit Prince – Augustine Testelin à la rentrée 2026. Cette décision fragiliserait les conditions d'apprentissage, en augmentant les effectifs par classe et en limitant l'accompagnement individualisé des élèves.

L'école publique est un pilier de la République : elle garantit l'égalité des chances, transmet les savoirs et construit la citoyenneté. Supprimer une classe, c'est affaiblir cette ambition et porter atteinte à la qualité du service rendu aux enfants.

Maintenir cette classe, c'est préserver des conditions d'enseignement dignes, soutenir les équipes éducatives et assurer un cadre serein pour les élèves. C'est aussi défendre l'attractivité et le dynamisme de notre commune.

Le Conseil municipal, en votant à l'unanimité une motion, demande à l'Éducation nationale de reconsidérer ce projet et réaffirme son attachement indéfectible à une école publique de qualité, accessible à tous, ainsi que son soutien aux enseignants, aux parents et à toute la communauté éducative.

GRUPE « ENSEMBLE POUR ALLENES »

Lors du Conseil municipal d'avril, le nouveau règlement a été adopté. Nous avons relevé plusieurs pistes d'amélioration, notamment la composition et le fonctionnement des commissions. Concernant l'expression des groupes, les espaces attribués deviennent équitables, avec le même nombre de caractères pour chacun.

Nous avons également présenté un projet de valorisation d'un espace boisé et d'un étang de la commune, afin d'en faire un véritable poumon vert, utile aux habitants, aux écoliers et respectueux de la nature. Ce projet, présent dans les engagements de la majorité comme dans les nôtres depuis 2020, représentait une occasion de rassembler autour d'un objectif commun.

Notre proposition prévoyait de réunir les partenaires concernés, établir un diagnostic partagé, puis lancer des actions concrètes : traitement de l'étang, rénovation du bois et aménagements adaptés. Elle a été brutalement refusée dans un premier temps, jugée non prioritaire. Ce positionnement nous paraissait inacceptable et, après nouvelle discussion, ce projet sera finalement débattu lors de la prochaine commission "Cadre de vie".